



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## Internet

Question écrite n° 100335

### Texte de la question

M. Simon Renucci attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le manque de transparence de certains services proposés par certains sites Internet. De nombreux clients se plaignent des difficultés de résiliation ou de désabonnement d'un site Internet, nécessitant le paiement d'un abonnement. Bien souvent, ces abonnements sont reconduits automatiquement sans que le titulaire du compte n'en soit informé au préalable, et sans que celui-ci n'ait donné son accord. De telles pratiques s'apparentent à de la vente forcée, et les démarches de résiliation ou de désabonnement sont un véritable parcours du combattant long et fastidieux. À l'inverse l'abonnement à un journal ou à une revue ne peut être renouvelé qu'avec l'accord préalable de l'abonné, et les démarches de résiliation sont clairement définies. Aussi, il lui demande quelles mesures elle compte mettre en oeuvre afin de mieux protéger les consommateurs contre des abus qui se multiplient.

### Données clés

**Auteur :** [M. Simon Renucci](#)

**Circonscription :** Corse-du-Sud (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 100335

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** Économie, finances et industrie

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 février 2011, page 1408

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)